N° 2509. — IXme Année. 5 cts. Le Numéro 5 cts. Samedi 16 Février 1889.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux: 2, Rue du Marché 2.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imp. Courvoisier, rue du Marché 2,
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège 309, Locle.

Du 17 Décembre 1888 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 17 Décembre 1888

Arrivées de	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	5 25	7 13	9 21	11 50	1 37	3 34	5 47	8 37	11 —
Morteau	—		9 21	—	—	3 34	—	8 37	11 —
Besançon	—		9 21	—	—	3 34	—	—	11 —
Neuchâtel	—	—	9 52	—	1 19	—	5 57	9 34	—
Genève	—		9 52	—	1 19	—	5 57	9 34	—
Bienne	—	8 47	—	11 32	*)	1 50	5 10	9 52	—
Berne	—	—	—	11 32	—	1 50	5 10	9 52	—
Bâle	—	—	—	11 32	—	—	5 10	9 52	—

*) Dimanche et fêtes: Arrivée de Berne-Bienne-Sonceboz, 6.45 s.

Départ pr	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	3 50	7 40	9 59	12 —	1 37	4 —	6 07	9 41	10 15
Morteau	3 50	—	9 59	—	—	4 —	6 07	—	—
Besançon	3 50	—	9 59	—	—	4 —	—	—	—
Neuchâtel	5 43	—	9 29	—	1 55	—	5 57	—	—
Genève	5 43	—	9 29	—	1 55	—	—	—	—
Bienne	5 40	7 35	10 15	*)	—	3 52	6 45	—	—
Berne	5 40	7 35	10 15	—	—	3 52	—	—	—
Bâle	5 40	7 35	—	—	—	3 52	—	—	—

*) Dimanche et fêtes: Départ pour Sonceboz-Bienne, midi 10

PRIX D'ABONNEMENT: franco pr la Suisse
1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. 50;
3 mois, 3 fr.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— VENDREDI 15 FÉVRIER 1889 —

La Chaux-de-Fonds

Foyer du Casino. — Exposition des lots de la tombola du Syndicat des ouvriers repasseurs et remonteurs. — Concert, chaque soir. — Entrée libre.

La Fraternité. — Assemblée générale, vendredi 15, à 8 1/2 h. du soir, au Temple français.

Electeurs tessinois. — Le Comité radical tessinois invite tous ses concitoyens à se rencontrer, vendredi 15, à 8 h. du soir, au Café Cavadini. — Elections au Tessin.

C. A. S. Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local (Brasserie Hauert).

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n°31, Collège industriel).

Orphéon. — Répétition générale, vendredi 15, à 9 h. du soir, au local.

Brasserie Hauert. — Concerts donnés par la troupe Brutus, vendredi 15 et jours suivants, dès 8 h. du soir.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club des ingénieurs. — Réunion, samedi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local.

La Tardive. — Assemblée générale ordinaire, samedi 19, à 9 h. du soir, au local.

La colère des foules

Les gendarmes n'ont pas seulement des risques à courir et parfois des luttes à soutenir pour procéder à l'arrestation des assassins ; la moindre de leurs tâches bien souvent n'est pas de défendre la vie de ces mêmes assassins contre la foule qu'irritent les lenteurs de la justice et qui conserve la vague inquiétude des évasions possibles. C'est ce qui se produit en ce moment pour l'auteur présumé des assassinats de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) ; de l'autre côté de la Manche, à Swansea (comté de Glamorgan), on rapporte que la police a eu toutes les peines du monde à soustraire un nègre, meurtrier de l'hôtelier Kent, à la fureur de la foule, qui voulait le *lyncher*. Le nègre de Swansea était arrêté pour un crime isolé, tandis que la population de Pont-à-Mousson a été terrorisée pendant plusieurs jours par une série d'atrocités qui devenaient une menace pour tout le monde et qui prenaient les proportions d'une calamité publique. Mais il faut bien, en revanche, établir une autre différence : c'est que l'assassin de Swansea a été arrêté dans des conditions qui équivalent au flagrant délit et qu'il ne pouvait subsister le plus léger doute sur sa culpabilité, tandis que, pour vraisemblables et concordant que soient les indices relevés contre Dauga et quelque défavorable que lui soit l'opinion de la contrée, on n'en est encore avec lui qu'aux probabilités ; l'instruction semble avoir bien des chances de démontrer qu'il est vraiment le coupable, pourtant la preuve n'est encore qu'approximative.

L'émotion a été telle qu'elle a gagné la population de Nancy, qu'on a de la peine à contenir aux abords du Palais de Justice ; pour la confrontation à Pont-à-Mousson, le concours de la garnison n'a pas semblé superflu. Cette surexcitation ne manque guère de se produire quand une localité a été désolée par des actes de scélératesse, qu'on a vécu un certain temps sur le qui-vive (comme à Yverdon, il y a quelque deux ans, à propos d'un incendiaire), chacun s'inquiétant pour sa propre sûreté et pour celle des siens. On voudrait tenir le criminel, l'avoir à soi, assouvir sur lui, pour son propre compte, son indignation et sa colère, l'abattre comme une bête féroce. Il semble qu'on en serait plus efficacement soulagé et mieux délivré. On supporte avec impatience l'intervention de la protection sociale. Cela se traduit par la phrase vulgaire : Tu ne mourras que de ma main.

Et dans la foule il y a des centaines de mains prêtes à exécuter la menace ; en même temps que l'excitation de l'individu s'accroît des clameurs de ses voisins, une sorte d'émulation et de rivalité s'empare de tous et, si le misérable restait sans défense, il ne tarderait pas à être mis en lambeaux, sans qu'on pût même savoir d'où est venu le premier coup. Si légitime que soit l'exaspération, quelle que soit l'horreur du forfait, dit le *Temps*, il faut savoir se défendre contre ces entraînements et y résister, car c'est cela l'état barbare. S'il n'est pas permis de se faire justice à soi-même, il y a quelque chose de bien plus redoutable que les vengeances personnelles décorées du nom de justice, ce sont les arrêts tumultueux et anonymes de la foule. Des aventuriers en marche, qui n'ont ni installation ni assiette, peuvent négliger les formes de la justice, casser la tête à un malfaiteur qui compromet la sûreté de la colonne ou le pendre au premier arbre du chemin ; aussitôt qu'ils ont la prétention de faire un établissement sérieux, ils commencent à séparer les pouvoirs et à installer des tribunaux ; les procédés sommaires d'un juge Lynch ont pris fin. Quand des crimes sanglants et féroces ont frappé un pays d'épouvante, on est trop souvent enclin à chercher à tout prix quelqu'un à qui le faire expier et l'on n'est pas dans le premier moment bien difficile sur les preuves ; on désignerait à la colère publique n'importe quel inconnu en affirmant qu'il est l'auteur des forfaits qui l'ont soulevée, qu'il ne faudrait pas appuyer cette assertion de beaucoup d'explications pour la déchaîner sans remède. Même quand l'impression a été profonde, il est à redouter qu'une juridiction d'opinion comme le jury ne garde pas toute sa netteté de vue. Tous ceux qui suivent avec attention les procès criminels ont gardé des doutes poignants au sujet d'une affaire qui avait fort ému une région du Midi, il y a un quart de siècle, celle des assassinats du Mas-d'Azil. On avait mis la main sur deux individus dont les allures avaient paru suspectes. L'un était un repris de justice littéralement capable de tout et dont la culpabilité fut, semble-t-il, démontrée ; l'autre était un hercule forain, Audouy, dont les antécédents ne décelaient point des instincts féroces et dont le lien de complicité ou même des relations quelconques avec le premier n'apparaissaient point à la lecture des débats. Tous les deux furent condamnés. On recherchait un troisième, un pauvre diable d'arracheur de dents qui courait comme Audouy les foires et marchés, Sallot, dit Casque-de-Fer. Celui-là ne fut retrouvé qu'après une excursion en Espagne, deux ou trois ans après l'événement. Il comparut devant la même cour d'assises ; mais la surexcitation était tombée ; les condamnations déjà anciennes avaient donné satisfaction au sentiment public ; l'affaire fut examinée froidement, et Casque-de-Fer, faute de preuves, fut renvoyé absous.

Il était pourtant bien difficile de ne pas penser qu'il avait eu du bonheur d'échapper aussi longtemps aux recherches de la justice, car, si on l'avait jugé dans l'effervescence du premier moment, il aurait eu bien de la peine à s'en tirer les grègues nettes, les circonstances sur lesquelles s'appuyaient les soupçons dirigés contre lui étant à peu près identiques de tout point à celles qui avaient entraîné la condamnation de l'hercule Audouy. Ce n'est pas tout de punir le crime, il faut être pour cela dix fois sûr qu'on tient le criminel.

Nouvelles étrangères

France. — *La démission du ministère Floquet.* — Hier, jeudi après midi, a eu lieu à la Chambre des députés la discussion sur la revision de la Constitution. Le «général» assistait à la séance. Dans la tribune diplomatique on remarquait le prince de Galles.

Au début de la séance, le baron de Mackau (droite) demande l'ajournement de la discussion sur la revision, afin que le gouvernement puisse préparer un projet de dissolution.

M. Floquet repousse l'ajournement et dit que le gouvernement ne songe nullement à la dissolution.

L'ajournement de la discussion est repoussé par 375 voix contre 173.

Puis, M. de Douville-Maillefeu présente aussi une proposition d'ajournement, mais pour des raison différentes. Il dit : « La période électorale est ouverte dès aujourd'hui ; laissons au peuple le soin d'indiquer la revision qu'il veut et ne perdons pas de temps à délibérer sur une question qui n'est nullement définie. Ne faisons pas de la politique d'amour-propre, mais de la politique de bon sens. »

M. Floquet rappelle qu'il avait été décidé d'inscrire la revision après le scrutin d'arrondissement.

Néanmoins l'ajournement est voté par 307 voix contre 218.

A la suite de ce vote M. Floquet annonce qu'il va donner sa démission.

« Le gouvernement, dit-il, voulait remplir un devoir en posant la question de cabinet sur la revision, mais que, le vote de la Chambre le mettant dans l'impossibilité de remplir ce devoir, il va donner sa démission. » (*Applaudissements à gauche.*)

La séance est levée et la Chambre s'ajourne à lundi.

La chute du cabinet a surpris la Chambre. Elle était complètement inattendue. M. Floquet n'avait pas dit qu'il poserait la question de confiance sur l'ajournement, et la plupart des députés de gauche et de droite étaient complètement incertains sur les conséquences du vote.

La majorité pour l'ajournement comprend la droite et les opportunistes.

Après la séance, la gauche radicale et l'extrême gauche réunies ensemble ont décidé d'un commun accord de déléguer leurs bureaux auprès de M. Floquet pour lui exprimer tous les regrets que leur cause sa chute et le féliciter pour sa ferme attitude.

M. Carnot a conféré dans la soirée avec les présidents de la Chambre et du Sénat sur la situation.

Le cabotin Boulanger n'a pas laissé passer une aussi belle occasion et s'est empressé de lancer un manifeste aux électeurs de la Seine : « Un mouvement irrésistible de l'opinion a renversé le ministère, dit le placard du brav'général. La revision proposée par le cabinet était une pure comédie; c'était un piège tendu au pays. Le cabinet se préparait à porter atteinte à toutes les libertés.

» Après le vote de la loi sur le scrutin d'arrondissement, la période électorale est ouverte ; la parole est désormais au peuple, qui fera triompher sa volonté souveraine. Vive la République ! »

Chronique suisse

Responsabilité civile des fabricants. — Par circulaire du 25 octobre 1887, le Conseil fédéral avait invité les gouvernements cantonaux à veiller à ce que l'article 6 de la loi du 26 avril de la même année sur l'extension de la responsabilité civile fût exécuté le plus tôt possible et à faire rapport, en temps utile, sur les mesures prises. Il est maintenant en possession des rapports de tous les cantons et peut constater avec satisfaction que tous se sont efforcés, soit en édictant des prescriptions spéciales s'étendant aussi, dans certains cas, à l'exécution de la loi fédérale concernant le travail dans les fabriques, soit par une enquête sur les prescriptions déjà existantes, d'arriver à l'exécution de cet article en ce qui concerne le bénéfice de l'assistance judiciaire gratuite et la marche aussi rapide que possible des procès. Le Conseil fédéral a examiné avec soin les rapports et documents qui lui sont parvenus et trouve qu'ils ne donnent, en ce moment, aucun motif de prendre des mesures spéciales.

Musée national. — La question du Musée historique national agite beaucoup les esprits dans les villes qui se sont mises sur les rangs pour l'obtenir. Il est bon de rappeler les offres que font les quatre villes concurrentes :

Bâle offre à la Confédération son église des Carmes déchaussés avec le terrain avoisinant, ses splendides collections moyen-âge, le legs Merian et une somme de 152,000 fr., souscrite par des particuliers, le tout estimé à passé un million et demi.

A Lucerne, la « Société des trois Tilleuls » offre un emplacement évalué à 240,000 fr., situé sur un plateau peu élevé, distant de quelques minutes du lac. Cet emplacement ne laisse rien à désirer.

A Zurich, on voudrait bâtir le Musée sur le « Blattspitz », l'emplacement de l'exposition de 1883. Une assez forte somme a de plus été souscrite dans ce but par des particuliers. D'un autre côté, le Grand Conseil et l'assemblée communale de Zurich seront appelés ces jours prochains à voter des prestations financières et un emplacement pour le Musée national, s'élevant ensemble à 630,000 francs.

Berne fait des offres toutes différentes de celles des autres concurrents. Le Grand Conseil, en date du 1er février écoulé, a adopté le projet suivant : Berne construira elle-même, sans retard et à ses frais, un Musée historique national sur le Kirchenfeld, emplacement destiné à devenir l'un des quartiers principaux de la ville. Une fois le musée construit, il sera pourvu des collections de la ville et du canton, érigé en fondation et offert à la Confédération.

Nouvelles des cantons

BERNE. — La chambre de police du canton de Berne vient de condamner à 5 fr. d'amende les membres du conseil d'administration du Kursaal d'Interlaken. Elle a ordonné en même temps la confiscation du jeu dit des petits chevaux.

La condamnation a été prononcée en application de la loi de 1869 sur les jeux de hasard.

— Un instituteur de Brienz, nommé von Bergen, a tellement battu un de ses élèves âgé de 12 ans, avec une brosse à épousseter, qu'il lui a cassé une jambe et enfoncé plusieurs côtes, disent les journaux bernois.

VALAIS. — Samedi dernier, une véritable tourmente de neige, qui a duré près de deux heures, a causé des dégâts importants à Martigny. La violence du vent était telle que nombre de cheminées et de toitures ont été emportées ; dans les vergers situés entre la Ville et le Bourg les branches d'arbres jonchaient le sol.

GRISONS. — La commune de Puschlav vient de recevoir en legs, de la part de quatre particuliers, une somme totale de 38,000 fr. destinée à la construction d'un asile pour les vieillards infirmes et pour les incurables. M. Andrea Tosio a légué 20,000 fr., M. Matossi 10,000 fr., M. Mini 6000 fr. et M. Franchina 2000 fr.

VAUD. — M. le conseiller d'Etat David Paschoud est nommé directeur de la Caisse hypothécaire cantonale vaudoise.

M. Paschoud restera en fonctions comme membre du Conseil d'Etat jusqu'au renouvellement de ce corps.

Chronique du Jura bernois

Saint-Imier. — *(Corresp.)* — Notre localité cherche aussi à obtenir de l'eau potable, refoulée en suffisance pour alimenter les parties les plus élevées du village et établir un service d'eau à domicile.

Il est question de deux sources importantes : une au Torrent, à 3 ½ kilomètres et l'autre à Cormoret, à 5 kilomètres.

Cette entreprise coûterait près de 250,000 fr. Une commission est à l'étude.

Chronique neuchâteloise

*** *Santé publique.* — Pendant le mois de janvier dernier, il a été enregistré dans le canton 38 mariages, 266 naissances et 178 décès.

Quatorze mariages ont été célébrés dans le district de la Chaux-de-Fonds.

Des naissances, 133 sont des garçons, 133 des filles, égalité parfaite. Il y a eu 10 naissances illégitimes, 2 multiples et 11 mort-nés,

83 décès sont du sexe masculin, 95 du sexe féminin.

Parmi les 20 décès causés par des maladies infectieuses, il y a eu à la Chaux-de-Fonds un cas de typhus, 3 de fièvre scarlatine et 1 de coqueluche.

On a compté dans le canton 3 suicides (toujours !), 3 décès par suite d'alcoolisme (encore !) et 4 par suite d'accidents.

*** *Neuchâtel.* — La tourmente de neige a continué de plus belle hier toute la journée, entravant la circulation sur les routes, retardant la marche des trains. A Neuchâtel-ville, on a passé le triangle dans la soirée en même temps que venait le dégel avec une grosse pluie, un véritable déluge.

Aujourd'hui la température est relativement douce, la neige fond grand train.

— Le train 77, qui devait arriver à Neuchâtel à 10 h. 40, a été arrêté hier matin par la neige dans la tranchée de Vaumarcus.

Il est entré en gare de Neuchâtel à 11 h. 45.

*** *Colombier.* — Les actionnaires de la Société du *Gaz de Colombier* étaient réunis le 9 février pour prendre connaissance du résultat de l'exercice 1888, qui a permis de leur payer un dividende de 6 p. cent, et de mettre à un compte de réserve spécial, le fonds de réserve statutaire étant au complet, une somme destinée à la construction d'un nouveau four, ceux existants n'étant plus suffisants pour la fabrication.

La *Boulangerie sociale* de cette même localité convoquait également ses actionnaires le 21 janvier, pour leur payer pour le même exercice 12 p. cent de dividende après avoir bonifié un escompte de 6 p. cent aux carnets réglés à 30 jours, amorti le solde des réparations de ses immeubles, et mis de côté une somme de près de 3000

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 23

LA

Dame de Montsoreau

PAR

Alexandre Dumas

— Merci, dit Saint-Luc, je déteste les pages. Le roi m'a offert de faire venir celui des miens qui m'agréait le plus, et j'ai refusé. Offrez-le au roi qui monte sa maison. Moi, je ferai en sortant d'ici ce qu'on fit à Chenonceaux lors du festin vert, je ne me ferai plus servir que par des femmes, et encore je ferai moi-même le programme du costume.

— Bah ! dit Bussy insistant, essayez toujours.

— Bussy, dit Saint-Luc dépité, ce n'est pas bien à vous de me railler ainsi.

— Laissez-moi faire.

— Mais non.

— Quand je vous dis que je sais ce qu'il vous faut.

— Mais, non, non, non, cent fois non !

— Holà ! page, venez ici.

— Mordieu ! s'écria Saint-Luc, »

Le page quitta sa fenêtre, et vint tout rougissant.

« Oh ! oh ! murmura Saint-Luc, stupéfait de reconnaître Jeanne sous la livrée de Bussy.

— Eh bien ! demanda Bussy, faut-il le renvoyer ?

— Non, vrai Dieu ! non, s'écria Saint-Luc. Ah ! Bussy, Bussy, c'est moi qui vous dois une amitié éternelle !

— Vous savez qu'on ne vous entend pas, Saint-Luc mais qu'on vous regarde.

— C'est vrai, » dit celui-ci, et, après avoir fait deux pas vers sa femme, il en fit trois en arrière.

En effet, M. de Nancy, étonné de la pantomine par trop expressive de Saint-Luc, commençait à prêter l'oreille, quand un grand bruit, venant de la galerie vitrée, le fit sortir de sa préoccupation.

« Ah ! mon Dieu ! s'écria M. de Nancy, voilà le roi qui querelle quelqu'un, ce me semble.

— Je le crois, en effet, répliqua Bussy, jouant l'inquiétude; serait-ce, par hasard, M. le duc d'Anjou, avec lequel je suis venu ? »

Le capitaine des gardes assura son épée à son côté, et partit dans la direction de la galerie où, en effet, le bruit d'une vive discussion perçait voûtes et murailles.

« Dites que je n'ai pas bien fait les choses ! dit Bussy en se retournant vers Saint-Luc.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda celui-ci.

— Il y a que M. d'Anjou et le roi se déchirent en ce moment, et que, comme ce doit être un superbe spectacle, j'y cours pour n'en rien perdre. Vous, profitez de la bagarre, non pas pour fuir, le roi vous rejoindrait toujours, mais pour mettre en lieu de sûreté ce beau page que je vous donne; est-ce possible ?

— Oui, pardieu ! et d'ailleurs, si cela ne l'était pas, il faudrait bien que cela le devînt; mais, heureusement, j'ai fait le malade, je garde la chambre.

— En ce cas, adieu, Saint-Luc; Madame, ne m'oubliez pas dans vos prières. »

Et Bussy, tout joyeux d'avoir joué ce mauvais tour à Henri III, sortit de l'antichambre, et gagna la galerie où le roi, rouge de colère, soutenait au duc d'Anjou, pâle de rage, que, dans la scène de la nuit précédente, c'était Bussy qui était le provocateur.

« Je vous affirme, sire, s'écriait le duc d'Anjou, que d'Epernon, Schomberg, d'O, Maugiron et Quélus l'attendaient à l'hôtel des Tournelles.

— Qui vous l'a dit ?

— Je les ai vus moi-même, sire, de mes propres yeux vus.

— Dans l'obscurité, n'est-ce pas ? la nuit était noire comme l'intérieur d'un four.

— Aussi n'est-ce point au visage que je les ai reconnus.

— A quoi donc ? aux épaules ?

— Non, sire, à la voix.

— Ils vous ont parlé ?

— Ils ont fait mieux que cela, ils m'ont pris pour Bussy et m'ont chargé.

— Vous ?

— Oui, moi.

— Et qu'alliez-vous faire à la porte Saint-Antoine ?

— Que vous importe ?

— Je veux le savoir, moi, je suis curieux, aujourd'hui.

— J'allais chez Manassès.

— Chez Manassès, un juif !

— Vous allez bien chez Ruggieri, un empoisonneur.

— Je vais où je veux, je suis le roi.

— Ce n'est pas répondre, c'est assommer.

— D'ailleurs, comme je l'ai dit, c'est Bussy qui a été le provocateur.

— Bussy ?

— Oui.

— Où cela ?

— Au bal de Saint-Luc.

— Bussy a provoqué cinq hommes ? Allons donc ! Bussy est brave, mais Bussy n'est pas fou.

— Par la mordieu ! je vous dis que j'ai entendu la provocation, moi. D'ailleurs, il en était bien capable, puisque malgré tout ce que vous me dites, il a blessé Schomberg à la cuisse, d'Epernon au bras et presque assommé Quélus.

— Ah ! vraiment, dit le duc; il ne m'avait point parlé de cela, je lui en ferai mon compliment.

— Moi, dit le roi, je ne complimenterai personne, mais je ferai un exemple de ce batailleur.

(A suivre.)

francs pour la construction d'un second four, l'ancien ne pouvant plus suffire.

⁂ *Banques d'émission.* — La situation hebdomadaire des deux banques d'émission du canton de Neuchâtel (y compris les succursales), était, au 9 février, la suivante :

Banque cantonale neuchâteloise. — **Billets : émission fr. 3,000,000, circulation fr. 2,821,350. Couverture légale (40 p. cent de la circulation) fr. 1,128,540 ; partie disponible fr. 274,714»30. Billets d'autres banques suisses fr. 570,450; autres valeurs en caisse 49,245»65. — Total fr. 2,022,949»95.**

Banque commerciale neuchâteloise. — **Billets : émission fr. 4,200,000, circulation fr. 3,255,400. Couverture légale des billets fr. 1,302,040 ; partie disponible 374,661 francs 64 c. Billets d'autres banques suisses fr. 1,136,750. Autres valeurs en caisse fr. 102,323»16. — Total francs 2,915,774»80.**

Chronique locale

⁂ *Conférence religieuse.* — Nous attirons l'attention du public religieux de notre ville sur la séance que M. le pasteur J. Barrelet donnera dimanche, 17 février, au Temple indépendant. Le règne d'Ezéchias est l'une des époques les plus intéressantes de l'histoire du peuple de Dieu, et des découvertes récentes ont confirmé, illustré et complété le récit du texte biblique. La haute compétence et le sérieux bien connus du conférencier nous assurent que son sujet sera présenté de la manière la plus instructive et la plus édifiante. *(Communiqué.)*

⁂ *Théâtre.* — On a bien ri, hier au soir, à la représentation des *Surprises du divorce,* et franchement il y avait de quoi. Sans être extraordinaire, l'interprétation a été bonne.

Cette folie en 3 actes est désopilante sans être indécente : Un jeune homme a épousé la fille d'une ex-danseuse ; bientôt le malheureux en a assez et de sa femme et surtout de sa belle-mère ! Et il y a de quoi ! Le divorce est prononcé, la jeune femme, toujours chaperonnée de son crampon de mère, fait la connaissance à Luchon d'un homme qui n'est plus jeune et qui cherche des aventures. Entortillé par ces deux femmes, il promet le mariage à la jeune personne divorcée, qui, hâtons-nous de le dire, a eu bien soin de se faire passer pour veuve. Nous ne pouvons raconter toutes les situations bizarres qui se succèdent en provoquant des éclats de rire à jets continus. Disons simplement que le pauvre vieux n'est autre que le père de la seconde femme du premier mari de celle qu'il vient d'épouser ! Vous voyez ça d'ici ! Le mari divorcé a donc sa première femme comme belle-mère ! En un mot, il y a là une suite de scènes à mourir de rire.

M. F. Achard, dans Henri Duval, le jeune mari, a été fort entrain et très correct : M. Worms, l'excellent comique que nous connaissons depuis longtemps, a été délicieux et d'une correction parfaite. Mme Toudouze, l'irascible belle-mère, a été tout simplement *adorable :* (accouplé avec « belle-mère », ce qualificatif jure peut-être un peu ; mais passez-nous le, nous n'en avons pas d'autre au bout de notre plume.) — Très gentille Mlle Becker, dans le rôle de Gabrielle. Quant aux autres interprètes, il n'y a que peu de chose à en dire.

Le joli lever de rideau qui a pour titre *Veuve Durosel* a été fort gentiment enlevé, grâce surtout à M. Worms qui a été on ne peut plus amusant ni plus vrai.

⁂ *La neige et les communications.* — Le service des communications souffre de nouveau du mauvais temps. Le courrier de France devant arriver hier soir, jeudi, à 11 heures, est arrivé ce matin à 8 h. 47 par Delle ; par contre, la correspondance attendue ce matin par Pontarlier, fait complètement défaut par suite d'un manque de coïncidence à Pontarlier.

Le train de Bâle, retardé d'une heure, a manqué ce matin, à Sonceboz, la coïncidence avec le train de Berne arrivant à La Chaux-de-Fonds à 11 h. 32.

La ligne Morteau-Besançon est toujours interceptée.

On nous dit que la ligne du chemin de fer est recouverte d'eau à plusieurs endroits entre Sonceboz et Courtelary.

⁂ *Désorganisation des services télégraphique et téléphonique.* — La neige et le vent ont, la nuit dernière, complètement désorganisé les services télégraphique et téléphonique. Plusieurs poteaux ont été abattus et nombre de fils brisés. Toute transmission de dépêches est impossible aujourd'hui.

⁂ *Appel aux chanteurs !* — Dans son assemblée générale du 5 février courant, la Société de chant L'*Union chorale* a voté le projet de concours international de Paris qui aura lieu les 7, 8 et 9 juillet pendant l'Exposition universelle.

Elle saisit cette occasion pour faire un appel aux chanteurs de la ville, considérant qu'une solennité comme celle qui nous est offerte, tout en groupant les forces locales, ne peut être que favorable à la bonne harmonie qui doit exister entre chanteurs du même pays.

L' « Union chorale » se fait un devoir en même temps qu'un plaisir d'adresser une franche invitation à ceux qui voudront se joindre à elle pour l'étude des Chœurs de concours.

Le dernier délai est fixé au 15 mars prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur Raoul Perroud, président de la Société, rue de la Balance 17. LE COMITÉ.

Association syndicale
DES OUVRIERS REPASSEURS ET REMONTEURS
de La Chaux-de-Fonds.

Sixième Liste des dons offerts
pour la Tombola.

Listes précédentes,	Fr. 4618»80
M. Paul Berthoud, 1 cave à liqueur,	10»—
M. Paul Berthoud, 1 assiette à dessert,	3»—
Mme E. Banguerel, 1 lot,	4»—
Mlle Matthey, 1 porte crayon,	1»50
Mlle Matthey, 1 » et 2 cadres photographie,	4»—
Anonyme, 1 photographie,	2»—
Mme Köhli, 2 lots,	25»—
M. Jules Rossel, 2 bout. Bourgogne,	6»—
M. Elie Laval, 1 pot à tabac,	6»—
Anonyme, 2 bout. vin d'Espagne,	5»—
M. Ubersax, 1 coffret,	7»—
M. Fritz Comtesse, 1 service à bière,	5»—
Café Zbinden, 1 bout. Cognac, 1 bout. Beaujolais et 1 bout. Yvorne,	6»—
Musique des « Armes Réunies », espèces,	30»—
M. Emile Piroué, Place du Marché, 3 lots,	15»—
Anonyme, 1 lot,	1»—
Mlles Fluckiger, 1 paire guêtre, 1 lot, 1 tablier,	6»—
M. Ruchli, 1 tablier,	2»50
Société de tir la « Montagnarde », 2 lots,	20»—
Café Rieser, 2 litres vermouth,	5»—
Veuve Imhoff, Joux-Derrière, 2 l Rhum,	5»—
Albert Calame, » 2 l. vermouth,	4»—
Albert Sandoz, Basset, 2 soupers aux tripes avec 2 bouteilles,	6»—
Emile Huguenin, Bâtiment, 2 rations choucroûte avec porc, vin compris, café et pousse-café,	6»—
Anonyme, 2 salières,	6»—
Anonyme, 1 jupon laine blanc,	8»—
Mme Jeanmaire-Langhans, 1 coussin de toilette,	8»—
Mme Hélène Liechty, 1 lot,	5»—
M. Rucklin-Feh mann, 4 lots,	7»50
M Alfred Ditisheim, 12 lithographies,	6»—
Mmes Hirsch, sœurs, 1 sachet soie,	6»—
M. Fauquez, 1 boîte faux-col,	7»—
Mme A. Dubois, 1 tasse et sous-tasse porcelaine peinte,	8»—
Anonyme, 1 lampe,	5»—
M. Albert Haldimann, 1 litre cognac,	3»50
Quelques jeunes filles de Mlle Humbert, 1 tapis,	5»—
M. Jules-Auguste Dubois,	5»—
Le personnel du comptoir Denni, 2 lots,	20»—
Anonyme, 1 table toilette,	50»—
Anonyme, 5 kgs pain,	1»90
L. Ch., 1 lot,	5»—
A. Schmidt, 10 livres café,	15»—
M. Aug. Nots, 1 timbre,	5»—
A. S. 2 bout conserves,	3»—
Mlle Lina Humbert, 2 douz mouchoirs,	7»—
Société Orchestre l'« Espérance », espèces,	20»—
M. Eug. Ducommun-Roulet, »	5»—
M. Woog-Grumbach, »	5»—
Anonyme, 1 tablier,	5»—
« Union chorale », 1 service à découper,	20»—
Anonyme, 1 paire chaussettes,	2»—
Messieurs Calame-Robert, espèces,	50»—
M. Fatio, Hauts-Geneveys, 1 bout. chartreuse,	3»—
M. Treier, 1 bout. eau de cerises et 1 bout. Château-Neuf,	8»—
M. J.-F. Beljean, espèces,	2»—
Société Ornithologique, espèces,	15»—
M. A. Perret, 1 caisssn cigares,	5»—
Total.	Fr 5130»70

Nous rappelons au public que la Tombola est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Chaque soir, grand concert. Entrée libre.

Tirage de la Tombomla : lundi, 18 courant, à 1 h. après midi.

Dernier Courrier

Vienne, 15 février. — On signale l'apparition de bandes de loups dans la Bukowine, où l'hiver a été cette année d'une rigueur exceptionnelle.

Le 11 de ce mois, une troupe de ces carnassiers affamés s'est jetée sur la malle poste au moment où celle-ci traversait le défilé de Tehucza, près de Sojanastampe.

Le malheureux postillon, ainsi que ses chevaux devinrent la proie de ces bêtes féroces.

Paris, 15 février. — Une dépêche de Panama dit que la tranquillité demeure complète dans l'isthme.

Pour garantir la continuation des travaux, la direction du canal a déposé les fonds dont elle dispose à la chancellerie du consulat français.

— Sur diverses lignes de chemins de fer la circulation est interrompue par les neiges.

Rome, 15 février. — La Chambre italienne a autorisé les poursuites contre le député socialiste Costa, accusé de rébellion à la force publique, lors de la démonstration du 20 décembre dernier.

—A Rome les travaux ordonnés par la municipalité, pour procurer de l'ouvrage aux ouvriers sans travail, ont commencé mercredi. 1200 ouvriers sont occupés.

La ville est tranquille. On a retenu 105 individus parmi ceux qui ont été arrêtés à la suite des troubles.

Les autres ont été mis en liberté.

Nancy, 15 février. — Les crimes de Pont-à-Mousson. — La femme de Dauga a été amenée à Nancy et a été interrogée aussitôt par le juge d'instruction.

Elle a fait une déclaration fort grave pour son mari ; elle a déclaré qu'elle est arrivée le 16 décembre à Pont-à-Mousson, venant de Remiremont, pour obtenir de l'argent de Dauga. Celui-ci lui répondit qu'il n'en avait pas, mais qu'il en aurait le lendemain 17.

L'assassinat des époux Sulzer eut lieu dans la soirée. Dauga, rentré chez lui, remit deux billets de cent francs à sa femme qui l'attendait, en lui disant qu'il gardait cinquante francs pour lui. Il la reconduisit ensuite à minuit à la gare, où elle prit le train pour Remiremont.

Comme elle a pu démontrer, au cours de l'interrogatoire, qu'elle n'était pas complice de son mari, la femme Dauga a été remise en liberté.

Il est inexact que Dauga soit entré dans la voie des aveux.

Il continue à protester avec calme de son innocence.

Le Sou du pavé.

LISTES DE SOUSCRIPTION RENTRÉES

5 *N° 66, M. Ch. Chautems, collecteur.*
M. Mathias Baur, percepteur.

J.-G. Gasser,	Place d'Armes	12
Mme B. Gasser,	»	12
Mlle J. Gasser,	»	12
Alexis Monnier, horloger,	»	12 A
Mme Monnier,	»	12 A
Louis Cornu,	»	12 A
Mme F. Cornu,	»	12 A
L. Cornu, père,	»	12 A
Emilie Junod,	»	12 B
Johann Schmedel,	»	12 B
Louis Droz,	»	12 B
Bertha Droz,	»	12 B
Alice Hunziker,	»	12 B
Elvina Calame,	»	14 A
A. Dubois,	»	14 A
Marie Dubois,	»	14 A
Heinrich Rubin,	»	14 A
Louis Jossi,	»	14 A
Henri Bihler,	»	14 A
Elisa Schweri,	»	14 A
Justin Brandt,	»	14 A
Pauline Brandt,	»	14 A
Lucie Nicolet,	»	15
Marianne Robert,	»	14
Jules Robert fils,	»	14
Fritz Cugnet,	»	14
Sophie Cugnet,	»	14
Conrad Brunner, pierriste,	»	14
Eug. Vuille,	»	14
Ch. Chautems-Schenk,	»	14
Mme E. Chautems,	»	14
H.-L. Maire,	»	14
F. Rozat, remonteur,	»	15
L. Pellaton,	»	15
Anonyme,	»	15
Gottlieb Ruebin,	»	14
F. Gœnsli, remonteur,	»	12 B

Total de la liste, **3 fr. 05** *par semaine,* **fr. 158»60** *par année, plus un don de fr. 5 (cinq francs).*

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS
actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS
à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée **Vendredi 15 Février,** *à 5 h. du soir*

MM. **Lœwith,** Vienne. — **Bloch,** Vienne. — **Lœwy,** Vienne. — Emile **Stern,** Vienne-Budapest. — **Mayer,** Vienne. — **Wolf,** Vienne. — **Rosenblatt,** Kownr. — **Fleischmann,** Russie.

EXTRAIT de la FEUILLE OFFICIELLE
du canton de Neuchâtel

Faillites et liquidations sommaires.

Faillite de *Lecoultre, Louis-Frédéric,* négociant et distillateur, à Môtiers-Travers. Inscriptions au greffe du tribunal à Môtiers, jusqu'au lundi 4 mars.

Faillite de *Kempf, Jean-Louis,* chauffeur, à La Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal jusqu'au mardi 12 mars.

Réhabilitation.

Le tribunal de La Chaux-de-Fonds a prononcé la réhabilitation de *Jacot-Descombes, Paul-Ferdinand,* horloger, à La Chaux-de-Fonds, dont la faillite avait été prononcée le 11 octobre 1887.

Homologation de concordat.

Les créanciers de *Brandt, Numa,* négociant en horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, sont cités pour mardi 5 mars, à 9 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, à l'effet d'entendre la demande d'homologation du concordat, proposé par le susdit.

Bénéfices d'inventaire

Bénéfice d'inventaire de *Lenz, Frédéric,* agriculteur, à Vauladrey, rière les Brenets. Inscriptions au greffe de paix des Brenets, jusqu'au jeudi 28 février. Liquidation à l'Hôtel-de-Ville, mardi 5 mars, dès 10 heures du matin.

Bénéfice d'inventaire de *Louis-Jean-François-Gabriel Pointet,* aubergiste, à Coffrane. Inscriptions au greffe de paix à Cernier, jusqu'au samedi 16 mars. Liquidation à Cernier, à l'Hôtel-de-Ville, mardi 19 mars, dès 2 heures après midi.

Bénéfice d'inventaire de Châtelain, Henri, horloger, à Melbourne (Australie). Inscriptions au greffe de paix du Locle, jusqu'au samedi 16 mars. Liquidation à l'Hôtel-de-Ville du Locle, samedi 23 mars, à 9 heures du matin.

Tutelles et Curatelles.

L'autorité tutélaire du Locle a nommé : *Brandt, Fritz-Auguste,* agent de droit au Locle, curateur de *Droz, Edouard,* précédemment au Col-des-Roches, actuellement en détention préventive à Neuchâtel.

Citations édictales.

Schœffel, Hermann, ambulant, précédemment aux Eplatures, prévenu d'abus de confiance, a été condamné par défaut, par le tribunal criminel, à deux mois d'emprisonnement et aux frais, fr 61»85.

Faira-Gottini, Dominiquè, ouvrier cordonnier, précédemment au Locle, prévenu de vol, a été condamné par défaut par le tribunal criminel, à un an de détention et aux frais, fr. 47.

Schnyder, Jean, aide commis-postal, précédemment à Fleurier, prévenu de vol, a été condamné par défaut par le tribunal criminel, à dix-huit mois de détention et aux frais, fr. 44 50.

Franck, Withelm, horloger, précédemment à Colombier, prévenu d'abus de confiance, est cité devant le tribunal de police, à l'Hôtel-de-Ville de Boudry, pour mercredi, 20 février, à 9 heures du matin.

Jaquet, Edouard, horloger, précédemment à Colombier, prévenu de batterie, scandale et résistance à la gendarmerie, est cité devant le tribunal de police, à l'Hôtel-de-Ville de Boudry, pour mercredi, 20 février, à neuf heures du matin.

Médailles de Tirs.

A vendre les **trois grandes MÉDAILLES argent** des Tirs de la Chaux-de-Fonds, Genève et Interlaken, parfaitement fraîches et conservées : **120 fr.** 1207-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pommes de terre, Légumes

Mme JAQUIÉRY vendra **dans la CAVE, rue du Marché,** à côté de l'imprimerie A. Courvoisier, des pommes de terre, rouges et blanches, ainsi que des légumes et fruits. 1364-2

Ouvert jusqu'à 10 heures du soir.

HUILES d'OLIVE

Veuve Chateauneuf & Fils, à **Salon** (Bouches-du-Rhône).

Charles ROBERT, représentant,

21, rue du Pont 21,

CHAUX-DE-FONDS

Savon

blanc extra, garanti sans fraude, **60 o/o d'huile.** 1333-2

Vins en gros. JAMES BOILLAT. Chaux-de-Fonds.

Excellent VIN ROUGE à 50 c. le litre.

Vin rouge Italie à 40 c. le litre

Excellents VINS BLANCS à 55 et 65 c. le litre.

Par 20 litres, escompte **5 o/o.**

EN VENTE CHEZ

M. Boillat James, Ronde 6.
M. Debrot Fritz, Industrie 16.
Mme Colomb Eugène, Charrière 14.
Mme Chanut-Junod, Parc 65.
Mme Boillat Const., Promenade 12.
Mme Grobéty-Mathey, F. Courv. 38.
M. Gabus Louis, Cure 2.
M. Bobst François, Fleurs 18.
M Breit Fritz, Envers 20.
M. Chörrer Rodolphe, Paix 57.
M. Beurgy Isidore, JeanRichard 35.
Mme Lafranchi Rosette, Paix 76.
M. Spillmann J.-R., Four 2.
Mme Stucki Julia, Granges 11.
M. Messmer Aloïs, Collège 18.
M. Mercier Annibal, Collège 27 a.
M. Kohler J., Parc 17. 1299-7
M. Hirsig D., Versoix 7.
M. Hermann, Ronde 19.
M. Jacot Zélim, Stand 6.
M. Greutter Joachim, place DaBois.
M. Paux-Brenet Gust., Versoix 1.
M. Tschanz Jacob, Hôtel-de-Ville 33.
M. Weber J., Fritz Courvoisier 4.
M. Gaud Frédéric, Premier Mars 12.
M. Perret-Savoie, Charrière 4.
M. Gerber Ul., pl. Hôtel-de-Ville 2.
M. Wälti Jacob, Puits 21.
M. Weick Jean, place DuBois.
M. Gabus Constant, Progrès 101.
Mlle Nicolet Adeline, Paix 39.
M. Bloch N., Demoiselle 9.
M. Ligier Alfred, boul. de la Gare.
M. Nagel William, F. Courvois. 41.
M. Kæser Jacob, Grenier 12.
M. Christen Jacob, Doubs 25.

La fortune par l'épargne !

Obligations des chemins de fer Ottomans

Remboursables à primes.

La valeur à lots la plus avantageuse et la meilleure marché.

Toutes les obligations sont remboursables à **232 fr.**

Tirage tous les deux mois.

3000 lots montant de **580 francs** à **348,000 francs.**

Les lots sont payables en or aux caisses de la Banque Impériale Ottomane, Paris et Londres, etc., dans les trente jours qui suivent le tirage.

Pour faciliter l'acquisition de ces obligations, elles seront mises à la disposition du public moyennant : **Douze versements mensuels de CINQ FRANCS chacun.**

Immédiatement après le premier versement l'acheteur participe à tous les tirages.

En cas de maladie, décès ou insolvabilité de ce dernier, les versements mensuels sont **remboursés** en comptant l'obligation au cours du jour.

Prospectus de toutes les **Valeurs à lots** gratis et franco, chez

Ed. Dubi-Glatz,

1127-2 rue du Parc 62, **LA CHAUX-DE-FONDS.**

RAISIN blanc FRAIS
d'Italie

Nouvel assortiment de

Biscuits Huntley & Palmers

CHEZ 1302-1

E. BOPP-TISSOT

place Neuve 12.

Fromage de Gorgonzola

Moutarde Maille.

Moutarde française: **La Ravigotte.**

Moutarde de Dijon.

Se recommande, 1301-1

COMESTIBLES

C. ERIKART-MARILLIER,

5, Rue Neuve, 5

Pour monteurs de boîtes !

Assortiment complet de **BURINS** à formes en qualité garantie. — Au Magasin de fournitures d'horlogerie **HENRY SANDOZ, rue Neuve 2.** 950-1

Un MAGASIN de

Musique et d'Instruments

possédant une bonne clientèle, est à remettre.

S'adresser, sous initiales **R. S. 45,** Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 883 1

OCCASION

A VENDRE un grand parti d'un **excellent VIN ROUGE du Tyrol** pareil en bouquet au Mâcon, 9 à 10 degrés alcooliques, garanti naturel, à **50 c.** le litre, franco entrepôt **BUCHS** (canton de St-Gall) par fûts de 600 litres, et **56 c.** le litre franco à la Chaux-de-Fonds par fûts de 300 litres, au comptant avec 3 % d'escompte ou contre traite acceptée à trois mois.

S'adresser, pour déguster le vin et pour renseignements, au bureau de l'IMPARTIAL. 1362-10

Correspondant

On demande un correspondant expérimenté et laborieux et au courant du commerce d'horlogerie. Inutile de se présenter sans bonnes références et preuves de capacité. — Adresser les offres CASE 567, la Chaux-de-Fonds. 1204-1

CHARCUTERIE, COMESTIBLES

PRODUITS DU MIDI

Louis KUHN

5, RUE DU GRENIER 5.

Charcuterie fine assortie.

SALAMIS de MILAN.

Saucissons de Gotha et au foie gras truffé.

Terrines de foie gras.

Jambons, Lard, Côtelettes, Filet et Palettes fumées.

Saucissons à cuire.

Spécialité

PATÉ FROID TRUFFÉ

Grand choix de

CONSERVES ALIMENTAIRES, 1res marques

= ÉPICERIE =

fine et ordinaire. **Fruits** secs et au jus.

EN LIQUIDATION

PATES d'Italie et autres articles d'épicerie, ainsi qu'un grand choix de **BISCUITS divers** 1332-4

Au magasin de MODES

Jémina BOREL

16, RUE DE LA SERRE 16.

Chapeaux de deuil

à des prix très avantageux. **Gants de peau,** première qualité, valant 3 fr. 75 et laissé à **3 francs.** Liquidation des **Chapeaux de feutre. Fleurs** pour soirée. **Bracelets** or et argent. **Voiles, Parures d'épouse** et **Voilettes** en tous genres. 425-1

A louer pour St-Georges 1889

dans une maison d'ordre :

1° Un bel **appartement** de 3 pièces, alcôve, situé au premier étage, bien exposé au soleil ; eau installée.

2° Un dit de 2 pièces, également au premier étage et au soleil ; eau installée.

Prix modérés.

S'adresser rue de la Demoiselle 4, à la boulangerie. 12760-14*

CADRANS. A vendre pour l'exportation 1600 cadrans émail mis par grandeur. — S'adresser rue des Fleurs 5, au troisième étage. 1479-3

A vendre

à des prix modérés, des **TERRAINS à bâtir** situés dans le quartier de l'Abeille. — Pour l'examen des plans, devis, conditions, etc. — S'adresser à M. VICTOR BRUNNER, rue de la Demoiselle 37. 1304-4

Société

DES 799 17

Maîtres et Maîtresses de pensions alimentaires

de la Chaux-de-Fonds

LISTE des MAUVAIS PAYEURS

Les noms des débiteurs auprès desquels toutes démarches du Comité, propositions d'arrangement amiables, menaces de mesures extrêmes, sont restées sans résultat sont publiés ci-dessous :

Paul PELLATON, à Tramelan.

En cours de publication :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRE
des Mots et des Choses

par MM. LARIVE et FLEURY.

Orné de 3000 gravures et de 130 cartes tirées en deux teintes.

On peut souscrire au prix à forfait de **70 francs** pour la Suisse, — **65 francs** pour les membres de l'enseignement, — (quel que soit le nombre de livraisons), payables en deux traites de 5 francs et en six traites de 10 francs de deux en deux mois. — Diminution de 2 fr. 50 pour paiement au comptant. — Envoi de spécimens et bulletins sur demande. 8084-373

Librairie G. Chamerot, rue des Saints-Pères 19, PARIS.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Paroisse de la Chaux-de-Fonds.

Le poste d'organiste du Temple indépendant étant à repourvoir, les personnes disposées à remplir ces fonctions sont invitées à se faire inscrire, jusqu'au **20 février prochain,** auprès de M. Jules CALAME-MATTHEY, président du Conseil d'Eglise **rue du Parc 4,** qui fournira tous les renseignements.

Les postulants seront informés ultérieurement de la date du concours.

La Chaux-de-Fonds, le 25 Janvier 1889.

867-1 **Le Conseil d'Eglise**

Société de Tir du „GRÜTLI"

CHAUX-DE-FONDS

Les membres de la Société, qui ont tiré leurs 30 coups réglementaires en 1888, sont priés de venir réclamer le subside **dimanche 17 courant,** à 1 heure après midi, au local du Grütli.

1478-2 **Le Comité**

Le présent avis tient lieu de carte de convocation.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION

pour la Chaux-de-Fonds.

PAYEMENT DU DIVIDENDE

Le dividende pour l'année 1888 a été fixé, par l'assemblée générale, à **22 fr.** par action.

Il sera payé, contre remise du coupon n° 13, au bureau du secrétaire-caissier, rue Fritz Courvoisier 9, dès le **lundi 18 février 1889,** chaque jour de 9 heures du matin à midi.

La Chaux-de-Fonds, le 11 février 1889.

Le secrétaire-caissier,

1425-2 J.-P. JEANNERET.

Cours public d'horlogerie

Le cours public d'horlogerie aura lieu le mercredi de chaque semaine, à partir du 20 février courant, à 8 heures du soir, au Collège primaire, salle des apprentis n° 2.

Les personnes qui désirent le suivre sont priées de bien vouloir se faire inscrire à la Direction de l'Ecole d'horlogerie, rue du Progrès 38. 1205-1

CLUB ALPIN SUISSE

Section de la Chaux-de-Fonds.

cherche un **LOCAL,** soit un logement de 3 ou 4 pièces, à un rez-de chaussée, soit deux chambres dépendant d'un établissement public.

1371-2 LE COMITE

BOULANGERIE - PATISSERIE

Charles BOPP

rue du Versoix et rue du Puits 1

Tous les lundis, **Gâteau au fromage.** Tous les jours, **Gâteaux aux fruits.** — Excellent **Vin rouge,** à **50 c.** le litre. **Liqueurs** et **Vins fins** en bouteilles.

Pain de ménage, à **13 c.** le demi-kilo.

1107-1 Se recommande

COMMIS HORLOGER

Un homme de 36 ans, marié, connaissant à fond la fabrication d'horlogerie, cherche nouvel emploi; ayant travaillé comme visiteur d'échappements et correspondant-comptable pendant 10 ans, il changerait de place pour cause particulière, cela dans quelques mois. Références à disposition. 1372-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentissages.

La Direction de l'Orphelinat Borel, à Dombresson, désire placer plusieurs jeunes filles comme **apprenties tailleuses, modistes** et **lingères.** — S'adresser à M. Ernest BILLE, directeur, à **Dombresson.** N-123 c° 805-2

APPRENTIE MODISTE

Dans un très bon magasin de MODES de la Suisse allemande on prendrait une jeune fille intelligente pour apprendre l'état et servir au magasin. Conditions très avantageuses. — S'adresser directement à Mme E. Buchmaier, Modes, à Winterthour. 1239-1

Cave rue Neuve 9, la Chaux-de-Fonds

Prochainement mise en perce d'un laigre **Vin blanc** Neuchâtel 1888, parfaitement limpide et de tout premier choix. — Prière de s'inscrire immédiatement **RUE NEUVE 2** et **9.** 1139-3

L'Aiguiserie mécanique

DE

J. BETSCHEN

Coutelier,

se recommande, par sa nouvelle installation, à tous les industriels pour l'**AIGUISAGE** de gros et de fin.

Tout particulièrement elle rend de réels services :

Aux serruriers pour le blanchissage de portes, couverts, plaques et devants de potagers; en général, toute pièce que ce travail, fait à bras, rend trop coûteux.

Aux mécaniciens également pour le blanchissage de différentes pièces; l'aiguisage de grandes cisailles ou l'usure de pièces trempées, etc, etc.

Aux bouchers et **charcutiers** pour l'aiguisage de couperets, hâches, hachoirs, pièces qui jusqu'à présent durent être envoyées au dehors.

Aux cartonniers, lithographes et **imprimeurs** pour l'aiguisage des couteaux de leurs machines à couper le carton et le papier.

Enfin à tous les métiers utilisant des outils tranchants, de gros volume.

Les avantages qu'offrent mes nouveaux appareils et la force dont je dispose me permettent de livrer à bas prix et à bref délai tous les travaux possibles à une installation de ce genre, la première de la contrée.

J'offrirai à tous mes clients les garanties nécessaires pour l'exécution correcte et soignée du travail qu'ils voudront bien me confier.

J. Betschen, coutelier,

336-1 *5, Passage du Centre 5, la Chaux-de-Fonds.*

HERNIES Guérisons

Par ses remèdes inoffensifs et son excellent bandage, **l'Etablissement pour la guérison des Hernies, à Glaris,** m'a guéri complétement d'une **grande hernie inguinale,** de façon que dès lors je peux travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangement professionnel. Ehrenberg près Cologne, juillet 1888. Jean BREIT. [redacted] Pas de secrets. — Une brochure : **Les hernies du bas ventre et leur guérison** est envoyée gratis et franco — Notre bandagiste muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages restera à [redacted]

la Chaux-de-Fonds, HOTEL de L'AIGLE, le 15 de chaque mois, de huit heures du matin à six heures du soir, 7317 30

où il prendra les mesures. — S'adresser à **l'Etablissement pour la guérison des hernies, à Glaris.** [redacted]

PELLES à NEIGE, emmanchées, dep. 2 fr. 50

Pioches acier. — Outils divers.

chez 1366-2

JEAN STRUBIN

TÉLÉPHONE *sous l'hôtel de l'Aigle.* TÉLÉPHONE

Pensionnaires. Plusieurs pensionnaires sont demandés (prix **1 fr. 35** par jour) dans une pension bourgeoise. A la même adresse, à louer à un monsieur une chambre meublée. — S'adresser **rue du Puits 25,** au rez-de-chaussée. 1375-2

Aux collectionneurs !

Grand choix de **Timbres-poste.** — **Timbres du Télégraphe** oblitérés.

Enveloppes de timbres avec billet de tombola **gratis.** 1163-7

Nouveau ! **Le Paquet colonial** contenant 20 timbres différents, **50 c**

Albums pour collections dans toutes les grandeurs, depuis **50 c.**

PAPETERIE A. COURVOISIER

2, rue du Marché 2.

Ecritures. Un jeune homme, ayant ses soirées libres, se recommande pour faire quelques écritures à la maison ou à domicile. — S'adresser à M. U. Memmishofer, rue de la Demoiselle 14. 1480 3

LAMPISTERIE

Vu la saison avancée et malgré le prix minime auquel toutes ces marchandises sont déjà cotées, il sera fait un **rabais de 10 pour cent** sur tous les **Articles d'éclairage.**

Lampes à suspension, riches et ordinaires, dernières nouveautés très variées. Grand choix de **Lampes de table, Bougeoirs** pour horlogers, **Appliques** pour cuisines, allées et corridors Marchandises de toutes qualités. 593-20

Se recommande,

L.-A. CHALIER, lampiste-spécialiste,

Magasin et Atelier **PASSAGE DU CENTRE,** vis-à-vis du Café Vaudois, à côté de la pharmacie Monnier

A VENDRE

pour cause de départ, différents meubles de ménage, lits complets, tables, lavabos, table de nuit, chaises, etc., **vins fins** en bouteilles, Bordeaux, Bourgogne, Neuchâtel rouge, **vins vaudois,** Dézaley, Yvorne et Villeneuve, une demi-pipe Neuchâtel blanc pour la bouteille, le tout à des prix raisonnables. **Choucroûte** à 25 cent. le kilo. — S'adresser café brasserie Ducommun, rue du Stand 4. 1160 3

Têtes de Moines

véritables

CHEZ 1502-3

E. BOPP-TISSOT

12, place Neuve 12.

Avis. Une très honorable famille du canton de Zurich désire placer une jeune fille, forte et robuste, dans une bonne famille (si possible à la Chaux-de-Fonds) où elle pourrait aider au ménage et apprendre le français. On serait aussi disposé à faire un échange.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Edouard Bachmann, rue D. JeanRichard 5 1505-3

Une journée d'enchères

Afin d'accélérer la liquidation, le Syndicat de la masse en faillite ÉDOUARD HOFMANN fera vendre aux enchères publiques, **sous le Couvert communal,** le **mercredi 20 février,** dès les 10 heures du matin, une certaine quantité de marchandises, telles que : 1503 3

Séchoirs, pupitres, marchepieds, bouillottes, tabourets cannés, guéridons, commodes, un lavabo chemin de fer, un fauteuil garni, chaises d'enfants, chaises pliantes, un prie-Dieu garni, chaises à vis, chaises percées, chaises Henri II, une chaise longue, tables de fumeur, tables demi-lune, tables ovales, à ouvrage, à repasser, tables de nuit avec marbre, tables de nuit à volets, tables de nuit lavabo, tables de cuisine, un porte-habits et un porte-manteaux, un casier à musique, des vases japonais, galeries pour rideaux, chassis pour lits, plusieurs glaces, des garnitures de lavabo, quatre bois de lit, des coussins, trois coins, paillasses, un lit d'enfant, des buffets, des couvertures de velours et autres fournitures.

N.-B. — **La vente des autres articles s'effectue, comme précédemment, au magasin RUE LÉOPOLD ROBERT 9, à des prix excessivement réduits.**

Mme HITZ, Fritz Courvoisier 16,

au rez-de-chaussée,

prévient le public que dès maintenant on peut se procurer chez elle du **PORC frais,** fumé et salé, à des prix défiant toute concurrence, ainsi que du **gros VEAU,** à **60 centimes** le demi-kilo. 1504-3

Se recommande.

Les personnes qui désirent des

OIES pour PAQUES

sont priées de s'inscrire,

Epicerie Bloch

Premier Mars. 1360-1

On demande à emprunter

pour le 23 avril prochain, une somme de

8 à 9000 fr.

contre bonnes garanties hypothécaires en second rang sur un immeuble d'un grand rapport situé au centre du village.

S'adresser à M. J.-Ed. Humbert-Prince, notaire, rue Fritz Courvoisier 21. 1363-1

TAILLEUSES

Dans un atelier de **Confections pour dames** à **Berne,** on cherche une **première tailleuse (COUPEUSE),** qui soit à même de le **diriger.** Français et allemand sont absolument nécessaires. 1373-2

Sans premières références de capacité et moralité, inutile d'écrire.

Offres, avec certificats et photographie, sous **E. n° 107,** au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer

pour Saint-Georges (23 avril) 1889 une

maison d'habitation

située au centre des affaires et comprenant un appartement de quatre chambres, cuisine, dépendances; une bonne écurie, grange, cour, terrasse, etc. Eau dans la maison. 865-4

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BOIS DE FAYARD

à vendre par vagon, beaux quartelages. — S'adresser rue du Parc 71, au 2me étage, à droite. 1337-4

Brasserie HAUERT

12, Rue de la Serre 12. 1521-3

LA

FEMME à BARBE

est visible

tous les jours

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Direction de M. HEMS
(Deuxième année).

Dimanche 17 Janvier 1889

Bureaux : 7 ½ h Rideau : 8 h.

GRANDE REPRÉSENTATION

Quatre · vingt · treize

Drame-roman en onze tableaux, de VICTOR HUGO.

Le spectacle sera terminé par

Une tasse de thé

Comédie en 1 acte, de
MM. Nuiter et Derley, jouée par MM. **Hems**, Leroux, Vérité et Mmes Boyer.

Pour les détails, voir les affiches et programmes. 1522-2

Café-restaurant de l'ÉTOILE

71, rue de l'Hôtel-de-Ville 71.

- Samedi 16 Février 1889 -
à 8 heures précises

SOIRÉE FAMILIÈRE

suivie de 1523 2

BAL

Horloger rhabilleur

On cherche pour une des principales villes de la Suisse allemande un bon ouvrier horloger de toute moralité, capable de faire tous genres de rhabillages et repassages en second de montres. — Adresser les offres Case 409, Bureau des Postes, la Chaux-de-Fonds. 1476-3

ACHAT & FONTE

de tous
Déchets, Lingots, Vieille bijouterie, Cendres et balayures d'or et d'argent.

A. MUSA

FONDEUR
13, rue du Parc, Chaux-de-Fonds
(précédemment au Locle).

1430-4 Se recommande.

Aux parents ! Dans une honorable famille, on prendrait en pension un jeune garçon ou une jeune fille désirant apprendre la langue allemande ; vie de famille assurée et prix très modique. — S'adresser, pour tous renseignements, à M. Joh. Wälterlin, agriculteur, ou à M. Gisin, instituteur, à Muttenz (Bâle-Campagne). 1328-2

Gd Bazar Parisien

Bazar Economique Lausanne. ‖ **Place du Marché** Chaux-de-Fonds.

On vient de traiter une grande affaire en

LUNETTERIE

articles valant de **3 à 5 francs** la paire, seront vendus au prix de **50 centimes.**

ENTRÉE LIBRE. 1470 3

Reçu un nouveau choix de 1259-3

RUBANS

en tous genres et à tous prix.

Rabais sur tous les **ARTICLES d'hiver,** Feutres garnis et non garnis, Toques, Jerseys, Foulards, Coupons, Gants, etc.

11, Rue du Premier Mars 11.

Société anonyme l'ABEILLE

Fouvelle société de construction.

PAYEMENT DU DIVIDENDE

Messieurs les actionnaires de la société **L'ABEILLE** sont prévenus qu'il pourront toucher, dès le **15 février 1889,** tous les jours ouvrables, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir, à la Caisse de la Société, chez M. Victor BRUNNER, rue de la Demoiselle 37, le dividende de 1888 (coupon n° 13), fixé à 4 % par l'assemblée générale.

La Chaux-de-Fonds, le 5 février 1889.

1293-3 **L'Administration**

Union vinicole de la Charente

REALE COGNAC

O. QUILLET & Cie,

à COGNAC.

Vente exclusive pr la Chaux-de-Fonds, à **l'ÉPICERIE WINTERFELD,** près la Gare.

Prix de la bouteille,	1 Etoile,	**3 fr. 20**
id.	2 Etoiles,	**4 fr. 50**
id.	3 Etoiles,	**5 fr. 50**
id.	4 Etoiles,	**6 fr. 50**
id.	V. O. P.,	**8 fr. 50**
id.	U. S. O. P.,	**10 fr.**

1014-2 Se recommande.

Albums photographiques

riches et simples.

Grand choix de

PORTE-MONNAIE

dans tous les genres, fins et ordinaires, pochettes avec ou sans fermoirs.

Portefeuilles, Porte-cartes, Porte-photographies

Librairie A. COURVOISIER
2, rue du Marché 2.

La Colle liquide **Le Page**

sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. **Très résistante.** — Se vend **60 centimes** le flacon, avec le pinceau,
à La PAPETERIE A. COURVOISIER
2, Rue du Marché, 2.

L'Imprimerie A. Courvoisier

2, Rue du Marché
CHAUX-DE-FONDS

rappelle à MM. les négociants et industriels, ainsi qu'aux administrations et aux sociétés, qu'elle est munie d'un excellent matériel, constamment renouvelé et au goût du jour, ce qui lui permet de livrer **PROMPTEMENT** et à des **prix très modérés,** tous les genres de travaux typographiques, tels que :

Circulaires, Factures, Têtes de lettres, Mémorandums, Enveloppes, Prix-courants, Prospectus, Cartes d'adresse, Cartes de visite, Cartes de convocation, Lettres de faire-part deuil, de fiançailles, de mariage (avec monogrammes), Affiches, Programmes, Etiquettes, Actions, Livres à souches, Registres de tous formats, Brochures, Règlements, Rapports, Formules diverses, etc., etc.

Impressions en couleurs.

Carnet de blanchisserie

très utile à toutes les personnes donnant leur linge à blanchir dehors.

PAPETERIE A. COURVOISIER
2, rue du Marché 2

Grand choix de

Feuilles de construction

depuis **10 centimes** à **4 francs.**

Abat-jour, Châteaux, Forteresses, etc.
Modèles à scier, Feuilles de poupées
à découper.

LIBRAIRIE A. COURVOISIER
2, rue du Marché 2,

Mme Biedermann-Froidevaux,

5, RUE DU PUITS 5, se recommande pour les 1142

RHABILLAGES DE PIVOTS

EN VENTE A LA

Papeterie Courvoisier

rue du Marché 2,

LE

TRÉSOR de la MÉNAGÈRE

ou

L'art d'apprêter les fruits et de les conserver

PAR

ALBERT MAILLARD
professeur de cuisine.

Boucherie Louis HEIMANN

8, rue Fritz Courvoisier 8.

VEAU, premier choix, à **60 c. le ½ kilo.**

1468-3 Se recommande.

Un horloger

pouvant fournir de bonnes références comme capacité et moralité, demande à entrer en relations avec une maison sérieuse fournissant boîtes et mouvements à livrer en montres finies. 1405-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

LE

PETIT JOURNAL

est en vente

chaque matin dès **10 heures :**

Librairie A. Courvoisier, rue du Marché 2.
L.-A. Barbezat, Tabacs et Cigares, rue Léopold Robert 23 et rue de la Balance.
Gustave Bolle, Tabacs et Cigares.
Veuve Nardin, Tabacs et Cigares, rue du Parc. 1076-1

Imprimerie A. Courvoisier
2, RUE DU MARCHÉ 2.
Impressions commerciales
FACTURES, MEMORANDUMS, CIRCULAIRES

Reçu un nouvel envoi de

DENTELLES

pour garnitures de buffets et tablars, en papier, carton et toile, blanches et couleurs. Joli choix.

PAPETERIE A. COURVOISIER
2, rue du Marché 2.

Pour St-Georges 1889

à louer pour cas imprévu un APPARTEMENT de 4 pièces, cuisine et dépendances, situé rue du Grenier 1 et place de l'Hôtel-de-Ville. Eau installée. — S'adr. au Bazar du PANIER FLEURI. 1300-3

AVIS

On peut toujours se procurer de bons **Cafignons** chauds en lisières de drap et de toutes grandeurs, au **bâtiment des Prisons** de la Chaux-de-Fonds. Travail sur commande — S'adr. au concierge. 1251-2

Sommelière. Une bonne sommelière cherche une place de suite ou pour le 20 février. Bons certificats. — S'adresser chez M. J. Unser, Grandes-Crosettes, près la Chaux-de-Fonds. 1524-3

Un homme d'âge demande de l'ouvrage dans un atelier de faiseur de pendants ou fabricant d'aiguilles.
A la même adresse, on offre à vendre un **petit fourneau** en fer, avec ses tuyaux.
S'adresser rue de l'Industrie 28, au premier étage. 1533 3

Garde-malades. Une veuve d'un certain âge, sachant bien cuisiner et coudre, se recommande comme garde-malade ou pour soigner deux personnes âgées. 1437-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune garçon. On désire placer un jeune garçon ayant déjà travaillé dix-huit mois sur les repassages, pour lui apprendre à démonter et remonter. Il serait nourri et logé chez ses parents. — S'adresser chez M. Rufener, rue de l'Hôtel-de-Ville 13. 1412 2

Un homme sérieux, âgé d'une quarantaine d'années, cherche un emploi comme gérant d'immeubles, faire des recouvrements, encaissements, rentrée de cotisations de Sociétés et associations, etc. — Déposer les offres poste restante Chaux-de-Fonds, sous initiales **P. D. 106.** 1385-1

Apprentie. On désire placer une jeune fille de 14 ans pour lui apprendre à finir les boîtes d'or elle serait nourrie et logée chez ses parents. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 47. 1369-1

Polisseuse. Une bonne polisseuse de cuvettes or, argent et métal demande une place de suite.
S'adresser rue de la Charrière 22 a, au troisième étage. 1378 1

Pivoteurs. Deux ou trois bonnes **pivoteuses** ou pivoteurs pour pièces 12 et 13 lignes cylindres, trouveraient à se placer chez M. Louis Guye, aux Verrières. 1509-3

Demoiselle de magasin. On demande pour une confiserie de la localité une demoiselle de confiance connaissant l'allemand. De bonnes recommandations sont exigées. — Adresser les demandes sous les initiales **E. P. G.,** Poste restante succursale, la Chaux-de-Fonds 1510 3

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme ayant fait les repassages et si possible les échappements, auquel on enseignerait la partie des démontages et remontages. — S'adresser rue de la Serre 71, au rez-de-chaussée. 1511-3

Graveur. On demande de suite un bon finisseur régulier au travail. Ouvrage suivi. — S'adresser à l'atelier H. Pétremand, rue de la Promenade 1. 1515-3

Apprenti. On demande un honnête garçon comme apprenti **faiseur de secrets ;** il pourrait être entretenu chez son patron. 1516-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. On demande pour entrer de suite un bon remonteur connaissant l'échappement ancre, remontoir. 1481 3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un graveur trouverait de l'occupation pour finir et faire le mille feuilles, dans un atelier de la localité.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 1483 3

Un bon graveur sachant disposer et finir, trouverait de l'occupation de suite à l'atelier Girard et Grasset, rue de la Demoiselle 57. 1484 3

Graveur. Un finisseur, habile pour le courant, peut entrer de suite à l'atelier A. Nicolet, rue du Progrès 14. 1485 3

Servante. Pour le 1er mars, on demande une servante sachant faire la cuisine et munie de très bonnes recommandations, pour faire un ménage soigné de trois grandes personnes. 1435 2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Cuisinière. Dans un ménage soigné, on demande une cuisinière munie de très bonnes recommandations.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 1436-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser chez M. Isaac Meyer, rue de la Balance 10 a. 1446-2

Commissionnaire. On demande pour faire les commissions une jeune fille robuste et de toute moralité. 1447-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Tailleuse. On demande une bonne ouvrière tailleuse. Elle serait nourrie et logée. 1448 2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emboîteur. Un bon ouvrier est demandé pour tout de suite.
S'adresser rue du Soleil 5, au troisième étage. 1463-2

Démonteur. Au comptoir **Achille Ditesheim Jeune,** rue de la Demoiselle 47, on demande un jeune homme ayant déjà travaillé un certain temps dans les démontages. 1456-2

Apprenti. On demande un apprenti **emboîteur ;** il serait rétribué de suite. — S'adresser rue des Arts n° 25, au 3me étage. 1457-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pr aider dans un ménage sans enfants. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1459-2

Servante est demendée de suite, par M. Emile Piroué, coiffeur, Place Neuve 12. 1460 2

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes. — S'adresser chez M. Beuchat, rue de la Serre 18. 1461 2

Une doreuse est demandée pour le dehors, soit pour travailler à son compte ou au mois; bon gage.
A la même adresse, on demande à acheter d'occasion un **tour aux rochets** pour colimaçon et gouges, en bon état.
S'adresser chez M. Charles Grosjean, rue du Collège 4. 1462-2

Cuisinière. On demande pour Neuveville une bonne cuisinière, de 25 à 30 ans, sachant faire un ménage soigné. Certificats sont exigés. — S'adr. à l'Agence de Mme Geppert, rue de l'Ecluse 5, à **Neuchâtel**. 1416-2

Servante. On demande de suite une jeune servante pour aider au ménage. A la même adresse, on demande une **apprentie doreuse** de roues. — S'adresser rue de la Paix 39, au troisième étage. 1415-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie **nickeleuse.** Rétribution immédiate. — S'adresser chez Mme Breitschmid, rue du Parc 66. 1403-2

Polisseuses. On demande de suite des polisseuses et **aviveuses** pour argent et métal, plus une bonne **nickeleuse.** — S'adresser chez M. Juillerat, rue du Rocher 20. 1413 2

Peintre. On demande de suite un bon ouvrier sachant faire les chiffres, le décor et la romaine ; une jeune fille comme **apprentie** peintre en cadrans (elle serait entièrement chez son patron) et un **assujetti** ou un **apprenti** émailleur.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1414-2

Emboîteur. On demande un emboîteur sachant faire les mises à l'heure intérieure. — S'adresser à Numa Borel, brasserie Walter, à Bienne. 1417-2

Commissionnaire. Le comptoir Arthur Didisheim, rue Léopold Robert 57, demande un jeune commissionnaire. 1426-2

Rhabilleur de boîtes. On demande de suite dans un grand atelier de polissage de boîtes or, un homme d'un âge mur ayant déjà pratiqué le retendage et le passage aux plaques. On donnerait la préférence à un ancien monteur de boîtes. 1432-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande dans un très joli village du canton de Saint-Gall une demoiselle désirant se perfectionner dans la langue allemande tout en s'aidant aux travaux du ménage. — S'adresser, pour renseignements, à M. J. Schœnholzer-Schilt, rue Fritz Courvoisier 29. 1277-2

Polisseuse. On demande une assujettie polisseuse de boîtes, ou, à défaut, une apprentie. — S'adresser rue de la Serre 18, au rez-de-chaussée. 1379-1

Jeune fille. On demande une jeune fille propre et laborieuse pour aider dans un ménage d'ordre. — S'adresser rue de la Charrière 20, au premier étage. 1367-1

Graveurs. On demande deux bons ouvriers graveurs d'ornements sur or et une **finisseuse** de boîtes or bien au courant de leur partie. — S'adresser, sous initiales K. K., Poste restante, à **Bienne.** 1368-1

Régleuse. On demande de suite une bonne ouvrière règleuse.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1381-1

Guillocheur. On demande de suite un jeune guillocheur.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL 1393-1

Graveur. A l'atelier de Jean Beyeler, rue du Parc 79, on demande de suite un bon ouvrier graveur d'ornements, régulier au travail. 1380-1

Peintres en cadrans. On demande deux ouvrières peintres en cadrans. 1392 1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande de suite un apprenti **emboîteur** ou à défaut un **assujetti.** 1394-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire quelques commissions. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1397-1

Logement. Pour cause de départ, on offre à remettre de suite un joli petit logement, exposé au soleil.
S'adresser, Pharmacie Bech, Place Neuve 8. 1532 3

Chambre. A louer de suite à une personne de toute moralité une chambre non meublée. — S'adresser chez M. Victor Noguet, coiffeur, rue de l'Industrie 22. 1512 3

Chambre. A louer une belle chambre bien meublée et chauffée, à des personnes de toute moralité.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1517-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à deux fenêtres.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1518 3

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée, à une personne de moralité. — S'adresser chez M. Liechti, rue du Progrès 18 1526-3

Appartements. A louer, pour Saint-Georges 1889, trois appartements au soleil levant, composés de 3 chambres avec cuisine et dépendances. Eau dans les cuisines. Prix modérés.
S'adresser rue du Premier Mars 7, au deuxième étage. 1487-3

Appartements. A louer, pour Saint-Georges prochaine, au centre, deux appartements, un de 3 pièces et l'autre de 2 pièces, avec dépendances; eau installée. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1494 3

Crêt-du-Locle. A louer pour Saint-Georges prochaine un **logement** de 3 pièces, exposé au soleil ; eau dans la maison. — S'adresser à M. Paul Robert-Sandoz, Crêt-du Locle 33 B. 1471-3

Chambre. A louer de suite une petite chambre meublée, indépendante, à un monsieur travaillant dehors.
S'adr. rue de la Charrière 10. 1488 3

Appartement. A louer pour St-Georges, à des personnes de toute moralité, un petit appartement de 2 pièces et dépendances, bien situé au rez-de-chaussée et au soleil levant ; eau dans la cuisine. — S'adresser rue du Rocher 2, au café. 1438-2

Appartement. A louer de suite une chambre avec cuisine. — S'adresser rue du Progrès 65, au magasin. 1439-2

Cabinet. A remettre de suite, à un monsieur de toute moralité, un joli cabinet meublé. — S'adresser rue de la Place d'Armes 10 A. 1440-2

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée pour un ou deux messieurs. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 35, au rez-de-chaussée. 1451 2

Chambre. A louer une chambre meublée, ou non, et chauffée. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 31. 1452-2

Logement. A louer pour Saint Georges prochaine un petit logement de deux pièces et dépendances — S'adresser rue Neuve 10. 1418-2

Appartements. A louer de suite un pignon de 3 pièces, cuisine et dépendances; pour St Georges 1889, un rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1419-2

Logements. A remettre, pour St-Georges prochaine, deux logements de 3 chambres avec toutes les dépendances, eau à la cuisine et avec part de jardin, bien exposés au soleil.
S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 27, au premier étage. 1427-2

Logement. A remettre, pour St-Georges prochaine, un logement au troisième étage, avec 3 pièces, 1 cabinet, cuisine avec dépendances et eau dans la maison, situé au soleil. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1200-2

Chambre. A louer de suite ou pour fin courant, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une belle chambre meublée. — S'adresser, de midi à une heure, rue de l'Industrie 16, au deuxième étage. 1453-2

Chambre. Une demoiselle offre à partager sa chambre avec une dame ou une demoiselle. — S'adresser rue du Parc 82, au 2me étage, à gauche. 1428-2

Chambre. A louer une chambre meublée exposée au soleil.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1407-2

A remettre pour de suite ou pour St-Georges 1889, à la **rue des Terreaux 8,** un **logement** de 3 pièces, ainsi qu'un **pignon.** — S'adresser chez Mlle Hahn, rue de la Charrière 2 1226 2

Magasin avec **appartement** à louer pour Saint-Georges 1889, situé à proximité de la Poste. — S'adresser à M. Fréd. Cuanillon, rue JeanRichard. 720 2

Appartement. A louer, pour St-Georges prochaine, un bel appartement de cinq pièces, avec eau dans la cuisine, situé rue Léopold Robert 25.
S'adresser au propriétaire. 1382 1

Appartement. A louer dès maintenant ou pour Saint-Georges un appartement de trois chambres, avec dépendances et vastes jardins, situé au centre du village de **Renan.** — S'adresser chez J. Gruet, propriétaire, au dit lieu. 1398-1

Chambre. A louer une belle chambre meublée, exposée au soleil.
S'adresser à M. Ulysse Chappatte, rue du Parc 28. 1383-1

Magasin. A louer, pour St-Martin prochaine, 11 Novembre 1889, un **magasin aveo logement,** situé au centre de la Chaux-de-Fonds, à proximité de la Place du Marché. — S'adresser, pour traiter, à M. A. Bersot, notaire, rue Léop. Robert 4, à la Chaux-de-Fonds. 1119-1

Chambre. A louer de suite un chambre meublée
A la même adresse, une femme forte et robuste, allant en journées, demande encore quelques journées. Elle se charge de faire des lessives en journée ou à la maison. — S'adresser rue du Soleil 3, au rez-de-chaussée, à droite. 1384-1

Chambre. Une demoiselle offre à partager sa chambre avec une demoiselle. — S'adresser rue de la Ronde n° 41, au rez-de-chaussée, 1386-1

Chambre. A remettre de suite, à des personnes de toute moralité, une chambre non meublée. — S'adresser rue du Progrès 77, au 2me étage. 1387-1

On demande à louer pour le 1er Mars ou Avril, un **petit logement** au soleil. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1529-3

Un jeune homme de toute moralité demande de suite **une chambre** à louer ou à partager.
S'adresser rue des Fleurs 13, au rez-de-chaussée, à gauche. 1527-3

Un monsieur seul demande à louer, pr St-Georges, au centre du village, **deux chambres non meublées,** dont l'une au moins exposée au soleil.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1489-3

On demande à louer un **REZ-DE-CHAUSSÉE** de 2 ou 3 pièces ou sous-sol pour un atelier de chapellerie, autant que possible au centre des affaires. 1442-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Café-Restaurant. On demande à louer un café ou restaurant. 1406-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour St-Georges 1889, un appartement au premier étage, de 4 à 5 pièces, situé au soleil et dans une maison d'ordre. — Adresser sous pli cacheté aux initiales **D. H.** au bureau de l'IMPARTIAL. 1422-2

On demande à acheter une machine à tailler les rochets. — S'adresser, sous initiales E. T. 105, poste restante, St-Aubin. 1525-3

Zither. **On demande à acheter** d'occasion une zither avec méthode, de préférence une concert. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1528-3

On demande à acheter d'occasion un **pupitre** à deux places, bien conservé. 1472 3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une **bonne machine à arrondir.** — S'adresser rue Jaquet-Droz, n° 29, au deuxième étage. 1490 3

On demande à acheter d'occasion un **potager en bon état.** - S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 7, au pignon. 1354 1

A vendre un **mouvement** remontoir ancre, calibre nouveau et nouveau système de raquette, la pose des chatons sans vis. — S'adresser, sous les initiales **G. R.,** rue des Fleurs 20, à la Chaux-de-Fonds. 1520-3

A vendre une machine pour faire les saucisses et un petit lit d'enfant. — S'adresser rue du Puits 15, au premier étage, à gauche. 1519-3

Occasion. A vendre un **bel accordéon,** peu usagé. — S'adresser rue du Collège 10, au premier étage, à gauche. 1491-3

A vendre des **mouvements** ancre à clef, en 1/4 et 3/4 platine de 16 à 20 lignes. — S'adresser à M. Ls Ulysse DuBois, rue Léopold-Robert 51. 1492-3

A vendre à très bas prix, un matelas en bon crin animal. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 54, au rez-de-chaussée. 1454-2

Régulateur. A vendre un bon régulateur avec sonnerie. A la même adresse, on demande une bonne **graveuse** de coqs. — S'adresser rue Jean Richard 19, au rez-de-chaussée. 1458-2

Jolie volière à vendre à très bas prix, plus deux **chardonnerets** et deux femelles **canaris.** — S'adr. rue de la Promenade 13, au premier étage, à gauche. 1441-2

A vendre des burins fixes, un pupitre, un pillon pour émailleurs.
S'adresser chez M. Guinand, mécanicien, rue de la Ronde 39. 1420-2

A vendre une machine à coudre à la main, très peu usagée, un établi et un casier. — S'adresser Place d'armes 20 A. 1421 2

A vendre pour cause de départ un **MOBILIER** complet. 1391-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un potager neuf, avec accessoires, machines à coudre, neuves, garanties, à pied et à la main, 2 tables ovales, 2 commodes, 1 malle de voyage, 2 canapés, 3 tables carrées, 1 lit complet, 1 lit en fer. — S'adresser rue de la Ronde 24. 1388-1

A vendre une **glisse à bras,** en bon état. — S'adresser rue de la Promenade 17, au troisième étage. 1389-1

A vendre des grandeurs, emboutissoirs, établi de monteur de boîte, barrière et autres outils. 1390-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un joli **traîneau** pour enfant. Prix avantageux.— S'adresser rue de la Balance 3, au 2me étage. 1399-1

Perdu depuis la rue du Manège à la rue du Grenier, une **pèlerine** en laine noire. — La rapporter, contre récompense, rue du Grenier 18. 1531-3

Perdu **une boîte de débris.** — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1530-3

Un Jersey a été remis, par erreur, au magasin Sœurs HELM et Cie.
Le réclamer, contre désignation et paiement d'insertion. 1493-3

Perdu une **muselière** de chien, en cuir. — La rapporter contre récompense chez MM. Stierlin et Perrochet, rue du Premier Mars 4. 1498-2

Perdu depuis l'Usine à gaz à la rue la Serre, en passant par la rue Léopold Robert, une montre remontoir argent. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1464-1

Perdu Samedi, un **petit bracelet d'or,** forme chaîne torse, avec fermoir.
Le rapporter, contre récompense, rue Dr JeanRichard 30, au 2me étage. 1424-1

Pour obtenir promptement des **Lettres de faire-part deuil, de fiançailles** et **de mariages,** s'adresser 2, RUE DU MARCHÉ 2, à

l'Imprimerie A. COURVOISIER,

qui se charge également d'exécuter avec célérité tous les travaux concernant le commerce et l'industrie.

CARTES D'ADRESSE ET DE VISITE

Brasserie HAUERT

12, Rue de la Serre, 12 1474-3

CE SOIR et jours suivants, dès 8 heures,

Dimanche 17 Février 1889

à 3 h. après midi et à 8 h. du soir,

Grand Concert

VOCAL & INSTRUMENTAL

offert par la troupe

BRUTUS

cartomancier sans rival dans son genre.

Mlle JEANNE, chanteuse comique excentrique du Casino de Lyon.
Mlle BERTHA, chanteuse de genre, du Théâtre-Concert de Vienne.
M. BRAUTIGAM, pianiste et zither-virtuose sans concurrence

Entrée libre.

Tous les soirs,

– PROGRAMME NOUVEAU ET VARIÉ –

ASSOCIATION SYNDICALE des

Ouvriers repasseurs & remonteurs

Tous les jours,

- Exposition des dons -

au Foyer du Casino.

Samedi 16 Février 1889

à 8 ½ h du soir,

CONCERT

ENTRÉE LIBRE 1477-2

Café du CERF

9, Rue des Granges, 9 1500 2

Samedi 16 Février 1889,

à 7 ½ h. du soir,

Souper aux tripes

ET

SOIRÉE MUSICALE

PAR

quelques amateurs de la localité.

Se recommande, Le Tenancier

CAFÉ DE L'INDUSTRIE

N° **26.** 1475-1

Samedi 16 Février 1889

à 8 heures,

SOIRÉE MUSICALE

DONNÉE PAR

l'Orchestre ***Pinson.***

B. Wuilleumier.

Brasserie ROBERT

Encore pendant quelque temps,

ESCARGOTS

Mode de Bourgogne.

CHOUCROUTE

de Strasbourg.

Saucisses et Viande de porc.

On sert pour emporter. 1455-3

Café-restaurant Arsène Delémont.

Eplatures. 1467-2

Dimanche 17 Février 1889

à 8 heures du soir,

Souper aux tripes

Se recommande.

A VENDRE 765-7

échappements remontoirs cylindres, 10, 11 et 12 ¾ lignes. — S'adresser chez M. Joseph Bloch, rue du Premier Mars 4.

--Bel-Air--

Dimanche 17 Février 1889

dès 2 ½ h. après midi,

Grand Concert

donné par la musique militaire

LES ARMES-RÉUNIES

sous la direction de M. **Seb. Mayr,** prof.

avec le bienveillant concours de

M. ARMAND PERRETTE, baryton.

PROGRAMME A LA CAISSE

ENTRÉE: 50 centimes.

MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte d'entrée. 1507-2

Restaurant des Armes-Réunies

(GRANDE SALLE) 1506-2

Dimanche 17 Février 1889,

dès 2 ½ h. après midi,

GRAND CONCERT

donné par la Société de chant du

GRUTLI ALLEMAND

avec le concours de

l'ORCHESTRE des AMIS et quelques solistes de la localité,

en faveur d'une **Œuvre de bienfaisance.**

Programmes à l'entrée.

Entrée libre **Entrée libre**

Dès 8 heures,

Soirée familière

par le même orchestre.

ESSENCE DE VIE

DU

Docteur KIESOW, à Augsbourg

Ges. dep. Schutzmarke.

Ancien remède très célèbre et renommé pour son efficacité infaillible contre les **faiblesses d'estomac** et toutes les indispositions qui en résultent, tels que: **indigestion, constipation, évanouissement, asthme, migraine, hypocondrie, hémorrhoïdes,** etc.

Préservatif par excellence contre les **fièvres gastriques,** la **dysenterie,** la **colérine.**

Se méfier des contrefaçons; la seule véritable « Essence de vie » doit porter la marque déposée ci-dessus et se trouve en vente à **la Chaux-de-Fonds** dans toutes les pharmacies. 1466-12

ORANGES SANGUINES

Choix supérieur.

C. Frickart-Marillier

5, rue Neuve 5. 1411-5

Boucherie-Charcuterie de l'Arsenal

19 A, rue Léopold Robert 19 A.

Beau gros Veau, première qualité, à **60 c.** le demi kilo. 1376-2

Se recommande, **Ed. Schneider.**

On aiguise les

PATINS

chez 1172 5

J. BETSCHEN, coutelier,

5, Passage du Centre 5,

Chaux-de-Fonds.

Balances, Bascules

Poids et mesures en tous genres, chez **J. BETSCHEN, étalonneur juré,** 5, passage du Centre 5, la Chaux-de Fonds. 1164-3

Grosser Saal im Gibraltar.

Sonntag den 17. Februar 1889

Abends 8 Uhr

Turnerisch-theatralische

Abend-Unterhaltung

gegeben vom

Grütli-Turnverein

Chaux-de-Fonds

PROGRAMM:

I. Abtheilung:

1. Stabreigen mit Musikbegleitung.
2. Komische Scene
3. Flachpyramiden.

II. Abtheilung:

Wurst wieder Wurst

Schwank in fünf Akten, von Jos. Becks.

Personen:

Grund . . . Fassbindermeister
Clemens . . . sein Geselle
Moses } Aaron } . . . jüdische Handelsmänner

Ort der Handlung:

I., II und III. Akt, Fassbinderwerkstätte.
IV. und V. Akt, freier Platz.

5. Griechischer Waffentanz.
6. Lebende Bilder.

Nach Schluss des Programms:

Tanz - Tanz - Tanz

Billets sind zu haben im Grütlilokal, rue Jaquet-Droz, à 60 Cts. und Abends an der Kasse à 80 Cts.

Kassaœffnung 7 Uhr. – Anfang 8 Uhr.

Einen genussreichen Abend zusichernd, ladet zu recht zahlreichem Besuche höflichst ein, 1508 2

Der Grütli-Turnverein.

Restaurant du Boulevard de la Gare

(Grande Salle) 1501 2

— Dimanche 17 Février 1889 —

à 2 h. après midi,

CONCERT

DONNÉ PAR UN

Orchestre d'amateurs de la localité

Dès 8 heures

SOIRÉE FAMILIÈRE

par le même orchestre.

En cas de mauvais temps, le concert est renvoyé.

Attention!

Les personnes, porteurs de billets de la TOMBOLA en faveur de l'Orchestre L'ESPÉRANCE et de la BONNE ŒUVRE, appartenant à la série

5201 à 300

sont priées de s'approcher de M. Bopp-Tissot, magasin de comestibles, place du Marché, pour procéder à une vérification. 1473 2

Les Encres

fabriquées par la maison **SCHUZIGER frères** à **Aarau,** appréciées par tous les amateurs de **véritables bonnes encres suisses,** se vendent:

A **la Chaux-de-Fonds,** chez MM. A. Courvoisier, rue du Marché 2, et A. Pimper,
au **Locle,** à la Société loclaise d'imprimerie;
à **Neuchâtel,** chez MM. F. Memminger, A. Borel et Fuhrer-Poncin;
à **Saint-Imier,** chez M. A. Grossniklaus et Mme veuve Luthert-Girard 834-7

CACAO VAN HOUTEN

Le seul soluble sans cuisson,

CENT DÉJEUNERS, **4 francs**

chez

E. BOPP - TISSOT

Place Neuve 12. 389-11

A vendre un **manteau - rotonde** en cachemire doublé de fourrure, ainsi qu'un petit **fourneau** de fer 1325-4

S'adresser au bureau de l'Impartial.

TEMPLE INDÉPENDANT

Dimanche 17 courant,

à 7 ½ h. du soir, 1513-2

Le roi Ezéchias et les Assyriens,

CONFÉRENCE

de M. **J. Barrelet,** pasteur à la Sagne.

Union chrétienne des jeunes filles

73, rue de la Demoiselle 73.

= Mardi 19 Février 1889 =

à 8 h. du soir

CONFÉRENÇE

par

M. BOREL-ETIENNE, pasteur.

Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées. 1482-3

ORPHÉON

DE LA CHAUX-DE-FONDS

Messieurs les membres honoraires et passifs sont informés que la **SOIRÉE ANNUELLE** de « L'Orphéon » aura lieu **samedi 23 courant,** au Café Parisien.

Le Comité adresse à tous les sociétaires une invitation et les prie de bien vouloir signer la liste de souscription déposée au local, café des Alpes.

1433-2 **Le Comité.**

ON DEMANDE

un homme sérieux, honnête, marié ou célibataire, pour surveiller un important domaine (frontières suisses). Appointements: **2800 fr.** par an; logement, droit de chasse et bénéfices sur les ventes. — Ecrire à M. **Laurent Brenet,** avenue Parmentier 20, **Paris.** Joindre un timbre pour réponse. (H-1240 x) 1514 2

Restaurant du BATIMENT

Bulles 1402-2

Dimanche 17 Février 1889

à 8 h. du soir,

Souper aux tripes

Se recommande, **E Huguenin.**

PENSION HURNI,

rue de l'Hôtel-de-Ville 3, au premier étage, prix **1 fr 50** par jour (vin compris). — Le samedi soir, **TRIPES pour emporter.** 1276 2

Commis.

On demande pour de suite un jeune homme, au courant de la fabrication et muni de bonnes références. — S'adresser Case N° 475, Chaux-de-Fonds. 1486-3

VINS & LIQUEURS

à vendre.

Le syndic de la masse en faillite ARISTE GRANDJEAN, cafetier, à la Chaux-de-Fonds, offre à vendre, en bloc ou par lots, tout le vin et les liqueurs dépendant de cette masse, savoir:

VINS: Neuchâtel rouge et blanc, Mâcon, Arbois, Bordeaux, Bourgogne, Beaujolais, etc., etc.

LIQUEURS: Absinthe, Vermouth, Rhum, Bitter, Cognac et Liqueurs diverses.

S'adresser, pour visiter ces marchandises et pour tout autres renseignements, à M. Ch.-E. Gallandre, notaire, rue de la Serre 23, auquel les offres doivent être envoyées, par écrit, jusqu'au 23 janvier 1889. 1497-4

— A louer —

de suite tout le REZ-DE-CHAUSSÉE de la maison rue du Grenier 14, occupé jusqu'à maintenant par le « Café du Grenier ». Ces locaux sont aménagés pour un café-restaurant, situé au centre de la ville et dans une maison de construction récente; ils pourraient momentanément être utilisés pour un déballage.

S'adresser, pour tous renseignements, au bureau de M. Ch.-E. Gallandre, notaire, rue de la Serre 23, maison du Centrôle. 1496-4